



# CLUB LIEU DE VIE

CONVIVIALITÉ

SOUTIEN

ENTRAIDE



# 1. Le dispositif « Club Lieu de Vie »

- **Raison d'être du projet :**
  - Renforcer l'engagement de la F.F.F. dans le football en vous aidant à :
    - Fidéliser vos licenciés
    - Fidéliser vos bénévoles
- **L'objectif :**
  - Faire de nos clubs de véritable Lieu de Vie et d'échanges

**Chaque saison, La F.F.F. suivra plus particulièrement une sélection de 200 clubs sur tout le territoire afin d'échanger sur la thématique.**

**Pour sa troisième édition, la F.F.F. vous propose de rejoindre le dispositif et de rejoindre les 320 clubs des deux précédentes éditions.**

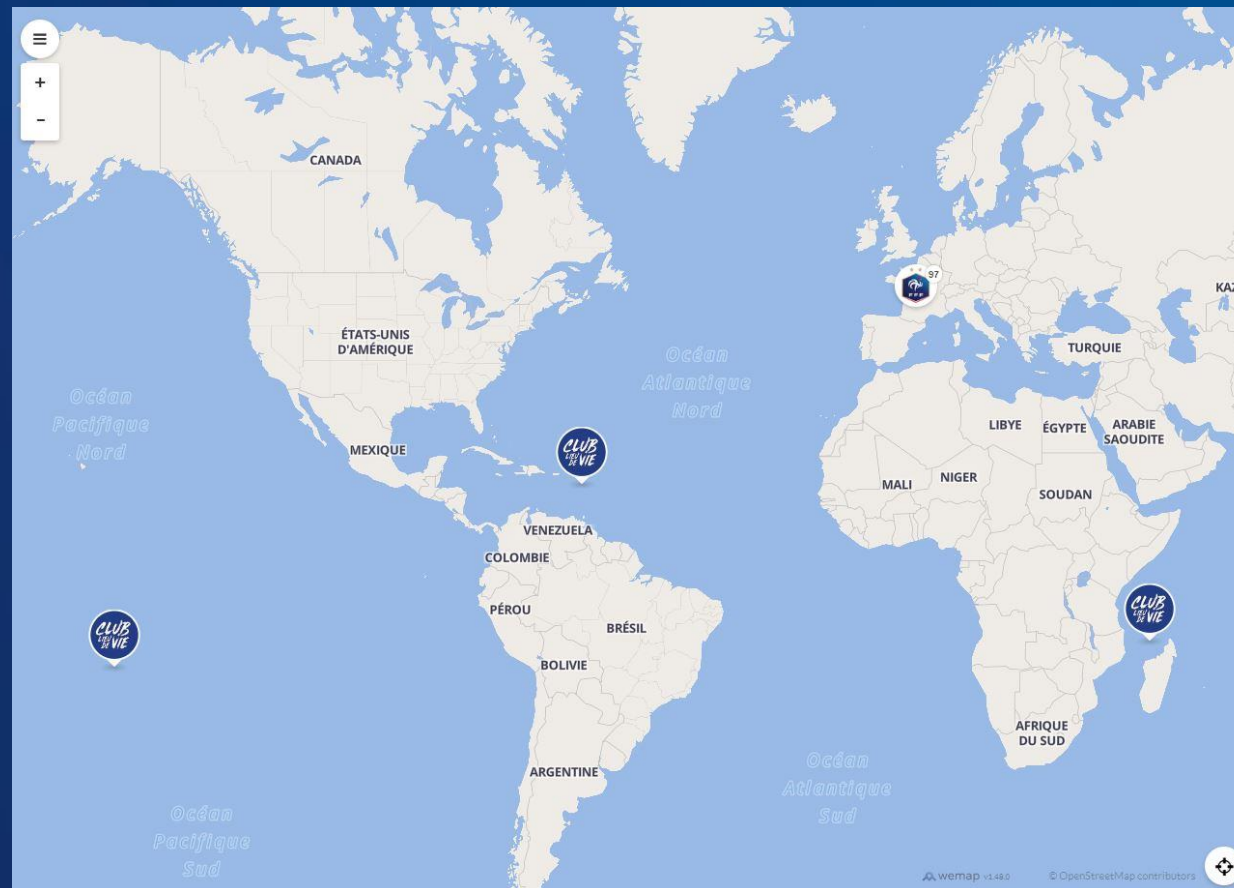


**CLUB  
LIEU  
DE VIE**



# Les promotions 19/20 et 2021

Découvrez la cartographie des clubs qui ont été les acteurs des deux premières éditions de ce dispositif en cliquant sur la carte ci-dessous.





## 2. La sélection 2021-2022

Pour pouvoir candidater, un club doit avoir effectué son autodiagnostic « Projet Clubs » sur Footclubs en 2020-2021

**Appel à candidature aux clubs**  
**Newsletter + boîte mail officielle**

**15 août 2021**

**Fin de l'appel à candidature**

**30  
septembre  
2021**

**Sélection des clubs par les Ligues\***

**15 octobre  
2021**

**Officialisation des 200 clubs sélectionnés**

**20 octobre  
2021**

**Organisation des réunions d'accompagnement**

**Novembre  
2021**

\*Les quotas par Ligue seront représentatifs du nombre de clubs du territoire ayant fait l'autodiagnostic et ayant candidaté



### 3. Le processus de candidature

Pour candidater, votre club doit impérativement avoir effectué son « Autodiagnostic Projet-Club » sur Footclubs en 2020-2021. Votre club doit être doté d'un club-house et engagé dans le PEF.

Rendez-vous ici pour candidater à l'Opération Club Lieu de Vie.

POSTULER



#### Candidater à l'opération Club Lieu de Vie

Pour la deuxième édition du dispositif Club Lieu de Vie, la F.F.F. vous propose de candidater pour tenter de faire partie des 200 "Clubs Lieu de Vie" sélectionnés par les Ligues. Une fois la période de candidature terminée, les Ligues sélectionneront parmi les candidats les clubs qui formeront la promotion 2020-2021 de "Club Lieu de vie".

**\*Obligatoire**

##### Votre club

Nous allons ici chercher à identifier votre club

Le numéro d'affiliation de votre club \*

Votre réponse

Nombre d'habitants de votre commune \*

- ☐ Moins de 2000 habitants
- ☐ Entre 2000 et 10 000 habitants
- ☐ Plus de 10 000 habitants

Votre club dispose-t-il d'un club-house \*

- ☐ Oui
- ☐ Non

Quel est la taille de votre club-house (en m2) \*

- ☐ Oui
- ☐ Non



### 3. L'accompagnement des clubs

Les 200 clubs sélectionnés seront suivis par la F.F.F. :

- Dotation d'éléments visuels pour habiller le club-house
- Dotation d'éléments digitaux pour communiquer sur le dispositif
- Invitation à une réunion de lancement sur le dispositif
- Invitation à des tables rondes autour de différents sujets « Foot Amateur »
- Intégration des clubs sélectionnés à « BeSport » un outil collaboratif et connecté pour mettre en avant les actions mises en place



### 3. L'accompagnement des clubs

Les 200 clubs sélectionnés seront suivis par la F.F.F. :

- Dotation d'un guide numérique\* qui regroupe plusieurs actions en lien avec la notion « Club Lieu de Vie »
- Mise en place d'un accompagnement spécifique pour la mise en place d'actions phares du dispositif :
  - L'accompagnement scolaire « Puissance Foot »
    - Dotation de matériel pour mettre en place l'action
  - La sensibilisation à l'arbitrage
    - Dotation de matériel pour mettre en place l'action
  - Fiers d'Etre Bleus
  - Le Téléthon
  - Les actions environnementales

\*Ce guide sera transmis à l'ensemble des clubs à la rentrée 2021.





## 4. L'engagement des clubs sélectionnés

Les clubs sélectionnés s'engagent à un certain nombre d'activations :

- Participation à une réunion d'informations et d'échanges sur le dispositif
  - Publication des actions mises en place sur l'outil collaboratif les actions mises en place.
  - Participation à minima à une table ronde organisée en cours de saison
  - Envoi en fin de saison d'un fichier récapitulatif des actions menées
- ➔ Si les clubs sélectionnés ne respectent pas ces engagements, la FFF pourra les exclure du dispositif à l'issue de la saison.
- En fin de saison 2021-2022, en fonction du niveau d'implication des clubs, 13 clubs seront valorisés.\*

\*1 club par Ligue. Sélection effectuée par les Ligues. Valorisation sous forme de bon d'achat à utiliser sur la Marketplace de la F.F.F. pour aménager son club-house

